

Compte rendu réunion du mardi 13/09/2016 au 29 rue de la grande brière à 20 heures

Présents : Patrick Chapira, Cédric Delescluse, Christian Rozé, Muriel Le Pallec, Guillaume Collet, Daniel Amiaud Absents : Tanguy Lagrange.

Rappel Planning des réunions

Date de la prochaine AG

Date des réunions de bureau ;

Mardi 8 novembre

Mardi 4 octobre.

Ordre du jour

Entretien espaces verts ;

Allée de Belle Ile bien entretenue,

Oubli passage tondeuse et taille arbustes le long du CD36. Divers manquements

Guillaume se charge de rappeler Monsieur Chachoua

Proposition de Patrick : faire un 'book' disant précisément ce qu'il faut faire

Proposition d'augmentation légère du montant de la prestation en échange d'un travail impeccable

Recherche d'un autre prestataire ? Christian

Abattage et remplacement dans allées transversales

Les dépôts (terre et bois déchiqueté) autour des plantations s'étaient. Muriel relance Monsieur Baraton (Les Jardiniers du Lys)

Réfection Allée de Belle Ile

La réunion de présentation du projet le jeudi 12 mai 2016 à Coubertin a montré que les 3 premières solutions proposées n'ont aucune chance d'être retenues à cause de leur coût. Par ailleurs les services techniques de la mairie ne sont pas favorables à la solution allée centrale à cause de la plus grande difficulté d'accéder aux réseaux en cas de problème. Par ailleurs, ces réseaux étant la propriété de la Casqy, la possibilité de rétrocession à la mairie a très peu de chance d'aboutir.

Pour la prochaine AG nous décidons de présenter 2 solutions :

1) réfection d'une allée sur les deux pour un coût estimé de 30.000 à 35.000 euros selon les options béton ou autobloquants.

2) réfection de l'allée depuis chez Patrick Chapira jusque chez Monsieur Petitgand pour un coût estimé de 12.000 à 15.000 euros selon les options béton ou autobloquants.

3) on ne fait rien.

Patrick contacte Botanica pour actualiser les prix ; Guillaume contacte Voisins de même. Christian contacte une autre entreprise de même.

Intérêt des autobloquants : modifiable, adaptable en fonction des besoins et des racines ; plus grande perméabilité à l'eau diminuant le risque de flaques.

Inconvénient : surcoût d'investissement.

Copropriété de Monsieur Petitgand

Christian retourne voir Monsieur Petitgand pour l'inciter à tailler les rejets qui apparaissent déjà.

Arbre en face de ex Monsieur Crespeau

Christian prend contact avec le nouveau copropriétaire pour lui expliquer que cet arbre est dans l'espace commun !

Site <http://asl.lemanet.free.fr> à mettre à jour par Patrick comme d'habitude.

Prochaine réunion : le mardi 4 octobre même heure, même lieu.